

REQU LE -4 AVR. 2019

Monsieur le Président Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe Antenne Seiches-sur-le-Loir Rue de la Blaisonnière 49 140 SEICHES-SUR-LE-LOIR

A l'attention de Guillaume AUGEREAU

Le Président

Angers, le 28 mars 2019

## Siège Social

14 Avenue Jean Joxé - CS 80646 49006 ANGERS CEDEX 01

Tél: 02 41 96 75 00 Fax: 02 41 96 75 01

accueil@maine-et-loire.chambagri.fr

Réf: EGC0190190/PG Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU des Rairies. Dossier suivi par : Emmanuel GARREAU Tel : 02 41 96 75 85 - Fax : 02 41 96 75 87

emmanuel.garreau@pl.chambagri.fr

## Monsieur le Président,

Vous nous avez communiqué pour avis le projet de modification simplifiée nº1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune des Rairies.

Cette modification vise essentiellement des points réglementaires en zone UA. Elle est sans impact sur les enjeux agricoles locaux.

En conséquence, j'émets un avis favorable au projet de modification simplifiée que vous nous avez soumis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

